

# Bulletin Municipal

## Le mot du Maire

DANS MON ÉDITORIAL DE JANVIER 2018, je soulignais que nous vivions une période compliquée. Un an plus tard, il est confirmé que rien n'est simple désormais, que le terrorisme fait encore des victimes innocentes et qu'aujourd'hui les mouvements de contestation légitimes et pacifiques servent de couverture aux casseurs et pilliers et causent indirectement des décès et des blessures.

Ayons une pensée pour toutes ces victimes et leurs familles !

Au moment où j'écris ces lignes, nous rentrons dans la période des fêtes de fin d'année. J'espère que ce sera pour tous une vraie période de répit pour pouvoir profiter pleinement de ces moments de partage et de bonheur. Nous pourrons ainsi entamer la nouvelle année plus sereins et peut-être plus enclins à faire confiance aux représentants que nous avons élus, condition indispensable pour que vive encore longtemps notre Démocratie que bien des pays nous envient.

Je vous souhaite, chers Venterolaises et Venterolais, une **Bonne Année 2019** et vous donne rendez-vous le 10 janvier pour le moment de convivialité traditionnel.

“  
Nous pourrons  
ainsi entamer la  
nouvelle année  
plus sereins...  
”

ANNÉE 2018, NUMÉRO 1  
DATE DE PARUTION : JANVIER 2019



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME  
MAIRIE DE VENTEROL  
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE :  
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI  
9H00 À 12H00

OUVERTURE DE LA POSTE :  
LUNDI AU VENDREDI  
9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE  
LES MERCREDIS DE 10H À 12H  
PREMIÈRE ADJOINTE  
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11  
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)  
[MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR](mailto:mairie-venterol@orange.fr)

# M A I R I E

## **Frelon asiatique**

La contamination de notre zone est confirmée puisque 4 nids ont été découverts en octobre/novembre. Ils ont tous été détruits aux frais de la commune.

## **Solidarité Aude**

Le conseil municipal a voté une allocation de 500 € pour venir en aide aux sinistrés de l'Aude suite aux inondations.

## **Embauche à la mairie**

François Palange qui travaillait avec Marco, notre cantonnier, nous a quittés. Il est remplacé depuis le 10 décembre par Audric Milesi à qui nous souhaitons la bienvenue. Audric a 24 ans, il est originaire de Sainte Cécile les Vignes et a reçu deux formations à la MFR de Richerenches. Il est embauché pour un an, éventuellement deux, dans le cadre des Parcours "Emploi Compétences", nouvelle formule d'emplois aidés. La commune reçoit une allocation de l'Etat de 45% du salaire + charges.

## **Futurs lotissements au Quartier Saint Jean**

Habitat Dauphinois va commencer ses travaux au début de 2019 pour une livraison des 8 maisons un an plus tard environ. Elles ont toutes trouvé preneur.

Le programme de logements locatifs porté par DAH a pris du retard. La fin des travaux est maintenant prévue pour 2021.

## **Point de collecte des déchets au cimetière de Novézan**

Les malfaçons constatées seront reprises en janvier.

## **Travaux sur le réseau électrique**

ENEDIS, opérateur national du réseau de distribution d'électricité met en œuvre un programme d'investissements conséquent pour rénover et/ou renforcer les réseaux. Une telle opération va avoir lieu prochainement chemin du Chanet, aux confins de Venterol et de Nyons. On ne peut que s'en réjouir.

Malheureusement, cela peut entraîner des coupures longues et répétées, comme ce fut le cas ces dernières semaines au quartier des Estangs où les habitants ont subi un service dégradé dû à des défaillances des groupes électrogènes installés provisoirement.

## **Travaux au Foyer Gounod**

Ils ont commencé et devraient durer 3 ans.

## **Plan Local d'Urbanisme**

Le projet du nouveau PLU a bien avancé, le zonage est tracé et le règlement rédigé. Ces documents seront soumis pour avis au cours du premier semestre 2019 à tous les services concernés (Etat, Département, Chambres consulaires, etc.). Parallèlement, ils seront présentés à la population en réunion publique.

## **Projet éolien**

Une société, RP Global, prospecte dans notre région des sites susceptibles de recevoir des éoliennes. Des possibilités existeraient à Venterol, vers la Combe de Sauve, une présentation sommaire a été faite au conseil municipal. N'ayant pas rencontré d'opposition, elle va poursuivre ses études de faisabilité plus concrètement et pourrait prendre dans les prochains mois un premier contact avec des propriétaires.

Cette première phase de prospection n'engage à rien, le processus conduisant à la mise en exploitation des premières machines prenant au moins 5 ans, voire plus.

## **Extinction nocturne de l'éclairage public**

Dans le but de satisfaire à des besoins économiques et écologiques la mairie souhaitait mettre en place l'extinction partielle de l'éclairage nocturne comme cela se fait de plus en plus souvent sur notre territoire et partout en France.

La grande majorité des Venterolais qui se sont exprimés sur ce sujet se sont déclarés favorables. L'extinction est donc programmée de 23H30 à 6H00.

Les horaires pourront être modulés exceptionnellement pour certaines manifestations (fête votive par exemple).

Des panneaux avertissant les conducteurs seront prochainement installés aux entrées de la commune.

## **AVIS DE NAISSANCE :**

Emma FAGE, fille de Michaël FAGE et Cécile TROUSSELET, née le 15 septembre 2018 à Montélimar

Cléa, Marie, Rose BRECHET, fille de Fabien BRECHET et Claire FLORET, née le 16 octobre 2018 à Orange (Vaucluse)

Félicitations aux parents !

# M A I R I E

## Le prix de l'eau

L'eau est un bien précieux à plus d'un titre, et cela est d'autant plus vrai les années de faibles précipitations. Mais au fait, comment est calculé son prix ? Le budget de l'eau et de l'assainissement est un budget annexe. Le budget doit donc s'équilibrer.

### \* Pour payer quoi ?

On peut citer principalement les contrats de suivis et d'entretiens du réseau (Véolia), la participation à la ville de Nyons pour l'utilisation de son réseau pour aller à la STEP (Station d'épuration), le personnel communal (cantonniers, secrétariat), les redevances pollution, le remboursement des emprunts qui ont été souscrits (participation pour la STEP de Nyons, création de la STEP des Estangs, nouvelle conduite des Estangs, réfection du réseau aux Echirons, dans la Combe, ...), l'obligation légale de prévoir financièrement le renouvellement des installations créées, réparer les fuites, faire de nouveaux investissements, ...

### \* Avec quels moyens ?

L'équilibre financier se fait avec les factures de raccordements, de branchements, d'abonnements et de consommations d'eau et d'assainissement, les subventions et le remboursement de la TVA, ...

Bon an, mal an, la commune facture entre 30 et 35 000m<sup>3</sup>. Les services et la vente permettent à notre commune de facturer pour environ 200 000 €.

Il faut être conscient du maillage conséquent sur le territoire de la commune, consécutif aux investissements passés : environ 2/3 des habitations sont reliées aux réseaux d'assainissements collectifs et plus de 90% au réseau d'eau potable, et ce malgré une commune vaste et à l'habitat diffus.

## G E M A P I (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations)

La loi a transféré cette compétence aux communautés de communes. Ce sera donc la CC-BDP qui désignera les délégués auprès des syndicats du Lez et des l'Eygues.

## R D 538

L'enquête publique concernant le recalibrage de la route départementale 538 a débuté fin novembre. La permanence du commissaire enquêteur s'est achevée le 2 janvier mais les documents restent consultables en mairie.

## Vœux du maire

**Jeudi 10 janvier à 18h salle polyvalente.**

Tous les Venterolais sont cordialement invités à retrouver l'équipe municipale.

## 11 novembre

Ce centenaire a été partagé par de très nombreux Venterolais, dont les enfants, qui ont participé activement. L'exposition ouverte au Temple à l'initiative de l'APAVEN a accueilli de nombreux visiteurs ainsi que les élèves encadrés par les enseignants.

Ce moment a fait honneur à la mémoire de cette tragédie.

## Dématérialisation

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la transmission des factures sous forme dématérialisée sur le portail **Chorus Pro** devient obligatoire pour les petites et moyennes entreprises (10 à 250 salariés) fournisseurs du secteur public (État, collectivités locales, hôpitaux, établissements publics, etc.).

Cette disposition s'applique depuis janvier dernier pour les entreprises de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés) et depuis 2017 pour celles de plus de 5 000 salariés. **L'obligation concernera enfin, au 1er janvier 2020, les très petites entreprises (moins de 10 salariés).**

Le portail Internet **Chorus Pro** mis à disposition par l'administration permet de dématérialiser facilement, gratuitement et de façon sécurisée les factures à destination des clients du secteur public.

Pour tout savoir sur la facturation électronique, rendez-vous sur le site Internet Communauté Chorus Pro à l'adresse <https://communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr>.

## Brûlage des végétaux - brûlage à l'air libre

Rappel de la réglementation par courrier du préfet de la Drôme en date du 13 décembre 2018.

Arrêté préfectoral pour les périodes d'incinération de végétaux et réglementation affichée en mairie et consultable sur le site :

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html)

## Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début mars 2019. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 11 février dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.

## AVIS DE DÉCÈS :

Yves Arnaud décédé le 4 novembre 2018 à  
Vaison-la-Romaine à l'âge de 90 ans

Sincères condoléances à la famille

# M A I R I E

## AFFICHAGE URBANISME DE VENTEROL DP, PC, AT en cours

Surface Plancher créée totale	N°dossier	Demandeur	Parcelles	Déposé le et Affiché le	Projet	Décision le	Décision	Adresse terrain
	PC02636718N009	GRAS Yves	A 113	30/11/2018	Construction d'un hangar agricole			
	DP02636718N0017	EXBRAYAT Monique	AB 79	30/11/2018	Crépis façade			
	DP02636718N0016	LOGIEXPERT	AI 233	19/11/2018	Pose de panneaux photovoltaïques			
	DP02636718N0015	ADIB-YAZDI Myriam	AE 264	08/11/2018	Construction de deux auvents	26/11/2018	Favorable	les échirons
	DP02636718N0014	GALLIGANI Sandra	AC 53	22/10/2018	Construction piscine	14/11/2018	Pas d'opposition	route de la gare
	DP02636718N0013	PAROISSE ST VINCENT	AB 175	10/10/2018	Commerce			Place du château
	DP02636718N0012	ROULLET Paul	AS 136, AS 138	10/10/2018	Abri jardin			10 chemin les Maurents
	PC 02636718N0008	GIRARD Thomas	AR 395	11/10/2018	Abri machines et construction piscine			4795 A route de Montélimar
	PC026367N18N0007	SCI LOU Ann		16/08/2018	Régularisation de permis initial			
	DP02636718N0011	JOUVE Fabien	AB 470	28/09/2018	Abri jardin			
	DP02636718N0010	ROULLET Paul	AS 136, 138	27/07/2018	Construction d'un abri jardin	17/09/2018	Opposition	155 chemin des maurents
	PC02636718N0006	BIZEUL Tristan	AS 424, 426	25/07/2018	Construction d'une habitation	08/11/2018	Favorable	Novézan
	DP02636718N0009	FORESTIER Julien	AB 133	19/07/2018	Rénovation toiture à l'identique	12/09/2018	Favorable	Grand rue
	PC026367N0005	GIRARD Thomas	AR 395	21/06/2018	Création abri pour machines	12/11/2018	Rejet tacite	route de la Montélimar
	PC02636718N0004	BAYET Christiane	AS 406	08/06/2018	Transformation garage en studio	07/08/2018	Favorable	Hameau de Novézan
	DP02636718N0008	FRANC David	AE 245	18/06/2018	Modification de deux fenêtres	26/06/2018	Favorable	Quartier Pied Fol
	PC02636718N0003	HABITAT DAUPHINOIS	AC 178	07/06/2018	Construction de 8 maisons individuelles	24/09/2018	Favorable	Le Saint Jean
	DP02636718N0007	EIJSINK Renate	AB 52, 53	30/05/2018	Restauration toiture avec pose fenêtre de toit	05/06/2018	Favorable	17 rue du bout du monde
	DP02636718N0006	MARCEL Monique	AB 75	30/04/2018	Restauration toiture, façade	31/05/2018	Favorable	5 rue du moulin
120 m <sup>2</sup>	PC026367150005M02	SCI LE LILE	AO 367, 369	23/04/2018	Mise en conformité Façade Sud Ouest et Nord Est (ouvertures, porte) Création plancher	06/07/2018	Favorable	route de Montélimar
	DP02636718N0005	PETRE Louis	AS 57	10/04/2018	Création baies, ravalement façades, renfort planchers	30/05/2018	Favorable	rue de l'école Novézan
	DP02636718N0003	ALLEOUD Vincent	AE 487	08/03/2018	Construction d'une piscine 24 m <sup>2</sup>	20/03/2018	Favorable	route des Echirons
	PC02636718N0002	SCI ROSE BUD	AI 176	12/02/2018	Rénovation d'une construction existante	23/04/2018	Favorable	route des Echirons
	PC02636718N0001	CRUICKSHANK Robert	AI 38	12/02/2018	Rénovation d'une construction existante	20/06/2018	Favorable	route des Echirons
30 m <sup>2</sup>	DP02636718N0002	ASH David	AS 123	07/02/2018	construction d'une piscine 30 m <sup>2</sup>	15/03/2018	Favorable	390 route de Novézan
40 m <sup>2</sup>	DP02636718N0001	PETRE Louis	AS 431	17/01/2018	Construction d'une piscine 40 m <sup>2</sup>	19/03/2018	Favorable	85 rue de l'école Novézan

# La vie de la commune

## LES MERCREDIS DE VENTEROL

**LE 21 NOVEMBRE**, la soirée proposée et animée par Marie-Françoise Alavoine « Regards croisés sur l'Afrique du sud » a réuni 25 personnes. Illustrée par de belles photos, bien commentée, abordant des thèmes divers, elle a remporté un succès mérité. Nos remerciements chaleureux à la voyageuse pour son implication dans la vie de la commune.

### **Mercredi 30 janvier à 20h30 salle Duplan**

Soirée consacrée à un courant artistique à découvrir, animée par Renée Laurent

« De Bloomsbury à Charleston, Duncan GRANT, Vanessa BELL et leurs amis, Le post impressionnisme en Angleterre »

### **Mercredi 13 février à 19h30 salle Duplan**

Quatrième édition de la soirée « Œnologie »

Animée par Marie-Pierre Marcel, œnologue compétente, fidèle et appréciée de tous. La mairie fournira le vin, les participants doivent apporter leur verre.

Places limitées à 20 personnes.

Inscriptions en mairie directement par téléphone ou mail.

Une participation de 2 € par personne sera demandée afin de proposer une dégustation de meilleure qualité, la mairie garantissant le même budget que les années précédentes.

## ACCUEIL DE JOUR LES QUATRE VENTS

Ouverture d'un dispositif d'accueil et de soutien aux familles et aux personnes en perte d'autonomie, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Fonctionnement : en accueil de jour du lundi au vendredi de 10h à 16h30, (sauf samedi, dimanche et jours fériés).

Tous renseignements (admission, tarifs, aides financières) auprès de l'hôpital de Nyons l'Ensouleïado- Tél : 04 75 26 52 00

Dépliants à votre disposition en mairie.

## ASSOCIATION PRÉVIGRÊLE

La saison des récoltes se termine et les agriculteurs se félicitent de n'avoir pas dû ajouter la grêle aux aléas climatiques de 2018. La protection continuera l'année prochaine. A ce propos, les agriculteurs remercient chaleureusement les donateurs privés qui les ont rejoints et surtout la municipalité sans qui rien ne serait possible. Enfin, ils invitent leurs collègues qui par oubli ou par manque d'intérêt ne participent pas encore à l'action de l'association.

Merci encore et bonne année à tous.

## INVITATION AU REPAS DES AÎNÉS

L'âge minimum retenu depuis 2016 est de 65 ans (nés en 1954 et avant) pour bénéficier du repas offert.

Pour la quatrième année consécutive le repas sera préparé par Estelle Riste, qui sait parfaitement régaler les convives.

Il aura lieu cette année **le samedi 16 février à partir de midi.**

Tous les habitants de Venterol répondant aux conditions sont invités par la mairie. Pour ceux qui ne répondent pas aux conditions mais souhaitent s'inscrire, le montant du repas est de 20 € par personne, tout compris.

Pour une bonne organisation, vous êtes priés de bien vouloir compléter le talon ci-dessous et de le déposer en mairie, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres, pour **le mercredi 6 février.**

NOM : .....

PRENOM : .....

NOMBRE DE PERSONNES : .....

**Coupon à déposer en mairie pour le mercredi 6 février au plus tard**



# La vie de la commune

## LE TEMPLE LA SAISON 5 EN CHEMIN

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le jeudi 6 décembre dernier à la salle Duplan où plus d'une vingtaine d'adhérents et de sympathisants ont participé. Au cours de cette soirée, le président a présenté le rapport moral qui met en avant une réussite modeste mais réelle de l'ensemble des expositions. La beauté et la fonctionnalité du lieu sont reconnues et appréciées de même que l'accompagnement des artistes. Pour rayonner davantage, au-delà des villages voisins, une action est prévue en 2019. D'ici là, le président invite le public à pratiquer le bouche à oreille pour valoriser l'association.

La projection d'un diaporama de quelques photos a retracé le déroulement des expositions et activités réalisées. A l'aide de quelques diapos, le trésorier a commenté le livre des dépenses et des recettes. Si 2018 montre une diminution des recettes, l'ensemble est contenu et la trésorerie est saine. Conformément au fonctionnement de toutes les associations, un vote a suivi : les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Au chapitre des échanges, c'est le rapprochement des associations venterolaises qui a été le sujet principal ; une mutualisation des moyens humains sur des manifestations communes permettrait de répondre à la problématique du manque de bénévoles.

Quelles seront les expositions visibles en 2019 ?

Le programme est en voie d'être finalisé en raison des ajustements des dates. Peintres, photographes et plasticiens vont se répartir les différentes périodes. Au démarrage de la saison, une exposition va mettre en valeur un élément du patrimoine local « La pierre à Venterol, hommage à Bertrand Gaudefroy » : la taille de la pierre. A cette occasion il sera évoqué le travail et les œuvres de Bertrand Gaudefroy dit « le gaulois ». Aussi il est fait appel aux personnes qui possèdent soit une œuvre, des documents (photographies) ou des témoignages de se rapprocher auprès de Laetitia Gaudefroy-Colombot et de Jacqueline Veilhan pour les besoins de cette exposition. Contacter Laetitia tél : 06 79 66 35 07 – [bertrandlaeti@orange.fr](mailto:bertrandlaeti@orange.fr)

Vous trouverez dans ce numéro le bulletin d'adhésion pour 2019. D'avance nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien.

## LA CRÈCHE DE CAMP'ÂNES

Magnifique crèche que celle réalisée par Anne-Marie et Jean-Yves Arnaud pour célébrer Noël dans la belle tradition provençale.

Hormis les santons, tout a été réalisé par le couple en y consacrant beaucoup de temps, avec une belle patience, une grande habileté, et un vrai sens de l'esthétique.



Et regardez bien ! Avez-vous vu Le Café de la Poste et sa devanture fidèlement recrée ? C'est là que vont se restaurer les santons, après la farandole.

Vous êtes cordialement invités à venir admirer cette belle réalisation. Anne-Marie et Jean-Yves se feront un plaisir de vous accueillir jusqu'à la Chandeleur (samedi 2 février 2019).

## SOIRÉE THÉÂTRE

Le 24 novembre dernier, une soixante de spectateurs sont venus au rendez-vous de la compagnie Les Farfollions de la Caille pour assister à la comédie « Faux départ ». Un spectacle enlevé, comique et dans l'air du temps.

Dans une mise en scène et un décor soignés, les comédiens, amateurs chevronnés, ont donné vie à un texte drôle et exigeant. La soirée s'est prolongée par un apéritif où chacun a pu aller à la rencontre des membres de la troupe et partager un joli moment de convivialité, d'autant plus que certains parmi eux n'étaient pas en territoire inconnu.

Comme cela avait été annoncé, la somme de 160 €, prise sur le montant de la recette, a été reversée au CCAS de Nyons pour bénéficier au Panier solidaire.

Merci aux Farfollions de la Caille et peut-être à l'année prochaine !